

**Intervenante 2** : Dr. Pooja JAIN-GREGOIRE

**Titre (FR)** : Les partenariats pour le développement : une étude de cas sur l'Inde et le Sénégal

**Résumé (FR) :**

Ce papier propose une étude des partenariats pour le développement en prenant pour exemple le cas du partenariat entre l'Inde et le Sénégal. La revendication de bénéfices mutuelles se trouve au cœur de ce partenariat. L'Inde et le Sénégal étant deux démocraties vibrantes, nous pouvons supposer que les dits bénéfices ont pour finalité d'augmenter le bien-être des citoyens de ces deux pays. Ainsi, ce papier se fonde sur l'étude du développement dans la mesure où il contribue à l'augmentation des capacités, de la liberté et des perspectives du peuple dans les deux pays étudiés (comme le définit Amartya Sen 1999, 2002). Basée sur ces hypothèses, le papier pose la question suivante : « Un partenariat revendiquant des bénéfices mutuels peut-il conduire à un développement mutuel ? ». Le corollaire induit par cette problématique questionne l'équité dans la distribution des bénéfices aux partenaires, c'est-à-dire, est ce que le partenariat est équitable et juste comme il se revendique ? L'étude des acteurs, des motivations, des moyens, des instruments, des méthodes, de la nature et des finalités de ce partenariat feront objet de ce travail. L'auteur conclue en indiquant que les divergences, erreurs, l'ignorance, la malhonnêteté et même l'identification peuvent créer des désaccords en contradiction avec le comportement juste en faveur du développement. Néanmoins, en s'appuyant sur le travail de Froese (2001), Nussbaum (2011), Rawls (1999), Rousseau (2012) et Tocqueville (1981), l'auteur soutient que le développement mutuel et juste est en faveur de la poursuite du partenariat.

**Titre (ENG)** : Partnership for development : a case study on India and Senegal

**Résumé (ENG) :**

Taking cue from Rawls's (2012) work on distributive justice, this paper studies development partnership through the case study of India and Senegal. Mutual benefits have been asserted time and again as the core element of this partnership. Being two thriving democracies, it shall be assumed that the ultimate beneficiaries of the 'intended benefits' are to be the people of India and Senegal. Hence, in this paper we choose to see development as it should enhance capability, freedom and opportunity (as put forward by Sen 1999, 2002) for the citizens of the two countries being studied. With such beliefs, the paper is naturally centred on the question, "Can a relationship based on mutual benefits lead to mutual development?" An important corollary to the problematic is the equity in the distribution of benefits adhering to the partners' i.e. whether at all the partnership is equal and faire as it is claimed to be? It is hence, worth studying the 'who', the 'why', the 'how' and the 'what' of this partnership through the actors, the motivations, the means, the methods, the nature and the 'ends' of it. The author argues strongly in favour of equity for fair and sustainable development. She argues that discrepancies, errors, identification, unawareness and unethical behaviour might lead to distortions from just behaviour expected in favour of development. However, drawing on the works of Froese (2001), Nussbaum (2011), Rawls (1999), Rousseau (2012) and Tocqueville (1981), the author concludes that fair, mutual development would be in the favour of the partnership.

**Champ disciplinaire concerné** : Relations internationales